

Table des matières

Chapitre 1

| | |
|--|---|
| Message de la présidente | 1 |
| Message de la direction générale | 2 |
| Rapport de la secrétaire | 3 |

Chapitre 2 - La CBPQ

| | |
|---------------------------------------|---|
| Notre mandat | 4 |
| Le conseil d'administration | 4 |
| Organisation et ressources | 4 |
| Organigramme | 5 |
| Les comités | 6 |
| Services aux membres | 6 |
| Relations extérieures | 6 |
| Le profil de l'adhésion | 7 |
| Règlements concernant les membres ... | 7 |

Chapitre 3 - Activités 1999-2000

| | |
|---------------------------------|----|
| Les repères de l'année | 8 |
| Les relations extérieures | 10 |
| Les services aux membres | 11 |

Chapitre 4 - États financiers

(en annexe)

Rédaction :

Régine Horinstein

Correction :

Roger Drouin

Saisie et mise en page :

Linda Bernier

Couverture :

Line Bodiguel

Tirage :

800 exemplaires

Dépôt légal deuxième trimestre 2001 :

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

ISSN :

0226-8019

CB :

80-09003

CBPQ

307, rue Ste-Catherine Ouest

Bureau 320

Montréal (Québec) H2X 2A3

Téléphone : (514) 845-3327

Télécopieur : (514) 845-1618

Site Internet : www.cbpq.qc.ca

Courriel : info@cbpq.qc.ca

Imprimé sur papier recyclable

Message de la présidente

Comment résumer en quelques paragraphes l'année 2000–2001 à la présidence de la CBPQ alors qu'au cours de ce deuxième mandat plusieurs dossiers, tout



aussi importants les uns que les autres, auront nécessité notre attention ?

Commençons par faire le suivi des dossiers amorcés l'an dernier.

En ce qui a trait à la problématique de la relève, diverses actions ont été prises, que ce soit par le biais du programme de formation de la CBPQ ou par

le biais d'une possible collaboration avec les écoles de bibliothéconomie. Un sondage, sous la direction de Réjean Savard, pour évaluer les emplois disponibles au cours des prochaines années, est également en cours ; nous en dévoilerons les résultats au congrès de mai prochain.

Dans ce contexte d'emplois disponibles, de nouveaux efforts devront être consentis à l'avenir pour assurer une pleine reconnaissance de notre profession et que les employeurs éventuels fassent appel aux bibliothécaires dans tous les champs où leur expertise peut être mise à profit pour le mieux-être des citoyens québécois. Dans cette optique, une pochette a été préparée par le Comité des relations publiques et celle-ci sera publiée sous peu.

Bien que lentement, la collaboration interassociative progresse. Deux rencontres des diverses associations du milieu ont eu lieu. La première a porté sur le partage d'une vision commune de la situation ; la deuxième a permis de dégager les valeurs sur lesquelles la collaboration devra reposer, et sur les actions prioritaires qui doivent être entreprises. Un suivi de ces deux rencontres est en cours de préparation et je pourrai vous en faire part au congrès.

Au chapitre des nouveaux dossiers, et plus concrètement, diverses associations ont collaboré aux dossiers de projet de fusion de la Grande bibliothèque du Québec avec la Bibliothèque nationale du Québec, ainsi qu'à l'impact sur les services de bibliothèques des fusions municipales. Bien que la concertation n'a pas conduit à une position commune dans le cas de la fusion GBQ – BNQ, plusieurs éléments des positions prises convergeaient. Reste à voir ce qui en résultera.

La CBPQ présentait en décembre dernier à la Commission parlementaire sur la culture, un mémoire sur le projet de fusion GBQ – BNQ. La CBPQ s'est opposée au projet de loi tel que présenté, faute de l'absence de garanties suffisantes des mandats respectifs de chaque institution. Le mémoire comportait des recommandations, dont certaines ont été accueillies favorablement.

Par ailleurs, la CBPQ, ainsi que l'ASTED, ont appuyé le mémoire de l'Association des bibliothèques publiques à la Commission parlementaire sur le projet de loi 170. Le point central du mémoire met en évidence les enjeux auxquels les bibliothèques municipales sont soumises suite aux fusions des institutions publiques. Nous sommes en lien constant avec les principaux intervenants et la CBPQ contribue aux démarches dès que l'on fait appel à elle.

Un comité ad hoc sur l'admission a été formé pour étudier toutes les questions reliées au membership dans un contexte d'évolution des programmes de formation des écoles de bibliothéconomie et du marché de l'emploi. Après avoir reçu le directeur des deux écoles montréalaises, entendu des membres, examiné les pratiques d'accréditation de l'American Library Association et la variété de cours et d'appellation de diplômes en Amérique du Nord, le Comité a recommandé au conseil d'administration d'accepter comme membre en règle tous les diplômés de l'E.B.S.I. et de la G.S.L.I.S. Le conseil d'administration a adopté cette recommandation.

Enfin, soulignons que la Graduate School of Library and Information Science de l'Université McGill a demandé à la CBPQ de siéger sur le groupe de travail qui doit préparer la demande de ré-accréditation de l'école auprès de l'A.L.A. C'est avec plaisir que j'ai accepté de siéger sur ce comité.

De nombreux autres sujets ont été abordés en cours d'année. Vous trouverez dans le présent rapport un état des travaux de la Corporation en cours d'année.

Je tiens à remercier tous ceux et celles qui ont collaboré à la vie de la Corporation : membres du conseil d'administration, membres du comité exécutif, membres de groupes de travail. Sans leur participation, la Corporation ne pourrait offrir à ses membres et à la société les services qu'elle rend. Je tiens aussi à souligner l'excellent travail du personnel de la Corporation : je les félicite de leur dévouement et de leur professionnalisme.

Diane Polnicky, bibl. prof.
Présidente

Message de la direction générale

J'invite tous nos membres et partenaires des diverses associations du milieu documentaire à prendre connaissance, dans les pages suivantes, du rapport des activités et des actions entreprises au cours de l'année 2000 par la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec.

Le champ d'intervention de la CBPQ est large comme vous le constaterez à la lecture du détail des activités tant de représentation que d'organisation. Pour pouvoir réaliser ce dont fait état ce rapport, la Corporation peut compter sur l'engagement de dizaines de membres qui, à travers les multiples comités statutaires, réguliers ou ad hoc, contribuent à cette réalisation. Nous tenons à le mentionner et à les remercier pour les longues heures qu'ils consacrent à l'atteinte d'objectifs parfois moins visibles concrètement, comme une publication ou l'organisation d'un événement, mais qui sont tout aussi importants pour le cheminement de la Corporation. Je vous renvoie à la rubrique des comités pour y retrouver les noms de nos collègues.

J'aimerais souligner particulièrement le nom de deux personnes soit Sophie Massé pour le support informatique à la CBPQ (base de données) et celui de Jean-Simon Gervais, étudiant en génie informatique, qui est devenu depuis l'été dernier notre webmestre.

Grâce à un projet « emploi carrière été » pour étudiants, la CBPQ a pu faire appel à Jean-Simon Gervais, qui a consacré sa courte période de travail d'été à revoir divers aspects du site Internet de la CBPQ. Par la suite, il a accepté de se joindre au comité ad hoc du site Internet pour être au parfum des besoins prioritaires identifiés par celui-ci et pouvoir ainsi mieux répondre à ses attentes. Un site Internet de par sa définition est toujours en évolution, mais il est important de mentionner que le comité a retenu comme essentiel de restructurer le site afin de le rendre plus transparent dans son fonctionnement et dans le contenu offert.

Du côté contenu, il faut ajouter qu'en 2001-2002 des ajouts majeurs seront faits dans un objectif d'amélioration constante, à la satisfaction de nos membres et à la communauté documentaire.

En terminant, je tiens encore une fois à remercier toutes les personnes qui contribuent à faire avancer la CBPQ, le Conseil d'administration et sa présidente, Diane Polnicky, qui a réussi à piloter plusieurs dossiers malgré un emploi du temps des plus chargés, les membres des comités et l'équipe de la permanence.

Régine Horinstein, bibl. prof.
Directrice générale

Rapport de la secrétaire

Le Conseil d'administration de la CBPQ, composé de treize bibliothécaires professionnels œuvrant dans différents milieux, s'est réuni en six occasions au cours de la dernière année. Le Comité exécutif s'est réuni à sept reprises dans la même période.

Les membres du Conseil ont assuré la gestion ainsi que le suivi des affaires courantes de la CBPQ. Ils ont collaboré à monnayer le plan d'action 2000-2001 de la présidente.

Au cours de son dernier mandat, le Conseil d'administration a notamment adopté les résolutions suivantes :

Résolution 2000-CA-280-R9

Proposition d'une résolution en Assemblée générale qu'en l'absence d'un consensus pour un nom rassembleur, le Conseil d'administration ne peut être actuellement en mesure de proposer l'ajout d'un nom au nom actuel de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec.

Résolution 2001-CA-285-R4

Admettre tous les diplômés de l'EBSI (Université de Montréal) et de la GSLIS (Université McGill) comme membres en règle de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec.

Au cours de l'année 2000-2001, les membres du Conseil ont étudié les projets suivants :

- Poursuite de la réflexion sur le rôle de la CBPQ et son orientation
- Consultation de groupes et sondage
- Vérifications légales
- Impacts des changements de programmes des écoles
- Critères d'adhésion
- Marketing de la profession et document promotionnel informatif destiné au milieu de l'éducation
- Préparation de la relève et rôle de la CBPQ

- Développement du site Web de la CBPQ
- Formation continue
- Collaboration avec l'ASTED et la table interassociative
- Budget
- Congrès 2001

Une lettre a été envoyée à la ministre d'État aux Affaires municipales concernant les fusions municipales et les incidences sur les services dans les bibliothèques. Une copie conforme a été envoyée à la ministre de la Culture et aux présidents de l'Union des municipalités et de la Fédération Québécoise des Municipalités. Cette lettre a été publiée dans *Le Devoir*.

Une lettre a été envoyée à la ministre de la Culture au sujet du projet de loi 160 sur la fusion de la BNQ et de la GBQ. Une 2^e lettre a été envoyée à la ministre sur le même sujet avec cette fois, comme cosignataires, les présidents des associations suivantes : ASTED, ABQ, APTDQ et BQP.

La CBPQ a préparé un document en réaction au projet de loi 160, qui a été présenté à la Commission de la culture de l'Assemblée nationale.

Le Conseil s'est penché sur les suites à donner à la résolution adoptée en Assemblée générale qui se lisait comme suit :

Les membres de la CBPQ, réunis en Assemblée générale mandatent le Conseil d'administration d'étudier les multiples implications et les options qui s'offrent dans le cadre du dossier d'orientation de la CBPQ et dont le changement de nom n'est qu'un aspect.

Suite à cette résolution, un comité ad hoc d'admission a été nommé pour étudier la question.

Caroline Lessard, bibl. prof.
Secrétaire

Notre mandat

- Développer les services de bibliothèques et de centres de documentation;
- Établir les normes de compétence de nos membres, édicter des règles d'éthique et les faire respecter par nos membres;
- Encourager et stimuler l'étude et la recherche en bibliothéconomie;
- Promouvoir, développer et protéger les intérêts professionnels et le bien-être de nos membres.

Le conseil d'administration 2000-2001

Présidente

Diane Polnicky
Directrice de la bibliothèque centrale, UQAM

Vice-président

Réjean Savard
Professeur titulaire, EBSI-Univ. de Montréal

Trésorier

Jean Plante
Coordonnateur réseau des services
documentaires collégiaux
Centre collégial des services regroupés

Secrétaire

Caroline Lessard
S.M.T.E.
Collège François-Xavier-Garneau

Conseillère

Sonia Djevalikian
Chef de section
Bibliothèque municipale de Saint-Laurent

Administrateurs

France Bouthillier
Professeure adjointe
GSLIS - McGill University

Silvie Delorme
Consultante
Si Ivie Delorme Services-conseils

Sylvie Dion
Directrice de l'informatique et du
développement technologique
SDM Inc.

Maryse Legault
Coordonnatrice de stages
EBSI - Université de Montréal

Marcel Ouellet
Bibliothécaire
Hydro-Québec

Isabelle Pilon
Directrice
Bibliothèque du Barreau de Montréal

Josée Saint-Marseille
Gestionnaire des ressources d'information
Agence spatiale canadienne

Louise Thibaut
Directrice du service de la bibliothèque
École de technologie supérieure

Audrey Laplante
Étudiante de l'EBSI

Organisation et ressources

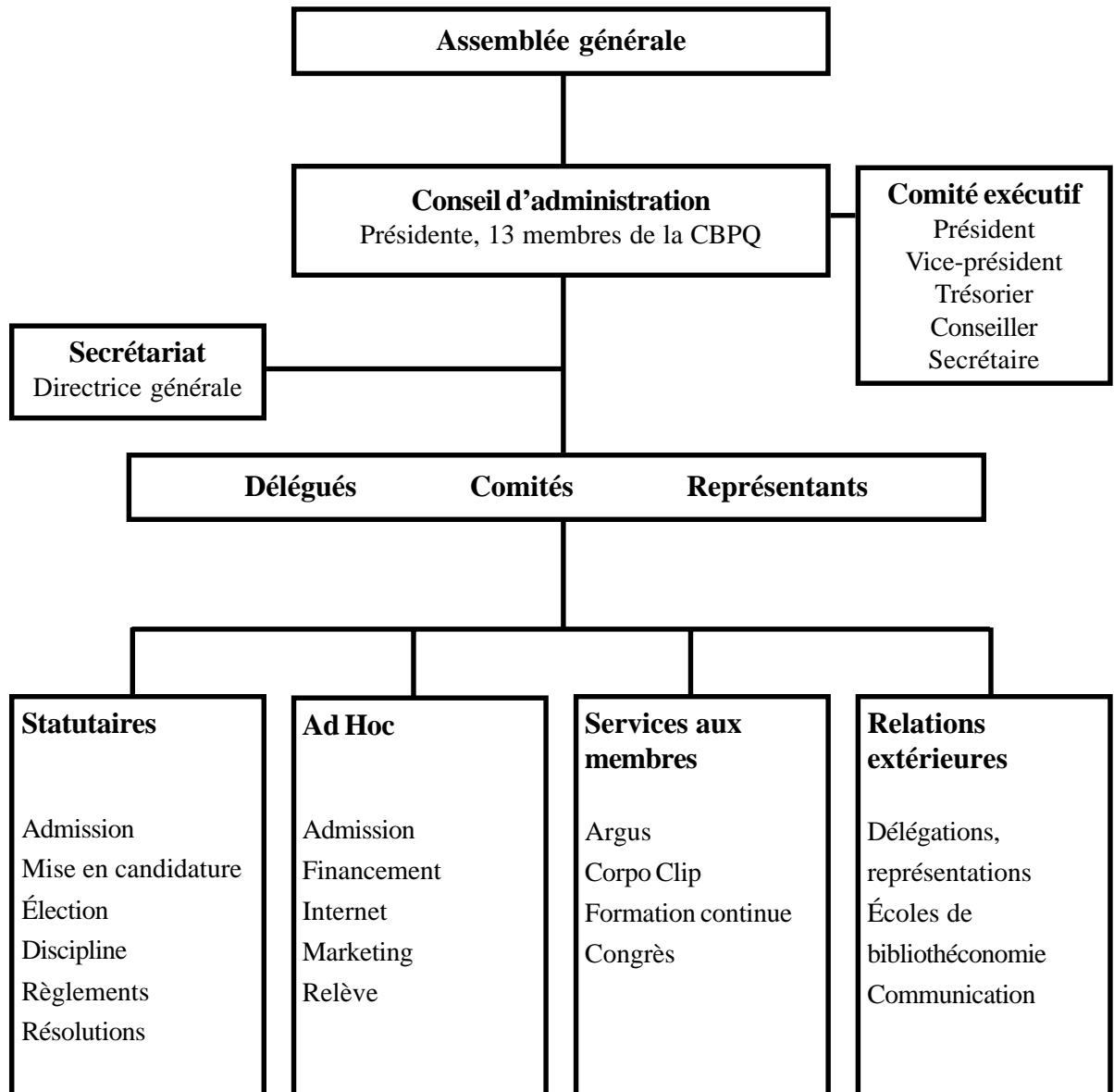
Siège social

307, rue Ste-Catherine Ouest
Bureau 320
Montréal (Québec) H2X 2A3

Téléphone : (514) 845-3327
Télécopieur : (514) 845-1618
Site Internet : www.cbpq.qc.ca
Courriel : info@cbpq.qc.ca

Régine Horinstein, directrice générale
Line Glaude, secrétaire administrative
Linda Bernier, secrétaire

Organigramme



Les comités 2000-2001

Comités statutaires

Admission 2000

Gilles Gallichan, président
Jean-René Lassonde

Admission 2001

Anne-Marie Lachance, présidente

Élections

Monique Lecavalier, présidente

Règlements, Résolutions et Discipline

Madeleine Beaudoin, présidente

Comités ad hoc

Admission/orientations

Diane Polnicky
Chantale Bellemare
Roger Charland
Annick Dubuc
Jacques Panneton
Josée Saint-Marseille

Financement

Diane Polnicky
Jean Plante

Internet

Sylvie Dion
Denis Levasseur
Jean Plante
Marcel Simoneau
Jean-Simon Gervais, webmestre

Marketing de la profession

Marcel Ouellet
Josée Saint-Marseille
Isabelle Pilon
Louise Thibaudeau

Relève professionnelle

Silvie Delorme

Services aux membres

Argus

Comité de rédaction :

Denis Levasseur, président
Isabelle Bourgey
Jean-François Gauvin
Mircea Gheorghe
Philippe Lavigreur
Marie-Hélène Parent

Traduction :

Rose-Aimée Poulain-Todd

Correction :

Sonia Guimond

Corpo Clip

Daniel Boivin
Michel Claveau
Richard Coveney
Roger Drouin (révision)
Bernard Lemieux

Formation continue

Caroline Lessard
Marcel Ouellet
Silvie Delorme
Régine Horinstein

Congrès 2000

Pierre Tessier, président
Danielle Boisvert
Hélène Carrier
Marie-Claude Côté
Claire Dionne
Marie-Cécile Domecq
Sonia Ménard
André Paul

Comité du bulletin du congrès :

Michel Claveau
Marie-Claude Côté
Audrey Laplante
André Paul
Carmen Rousseau
Carolyn Roy

Relations extérieures

Relations avec les écoles de bibliothéconomie

Régine Horinstein

Comité ad hoc d'accréditation de la GSLIS

Diane Polnicky

Représentation étudiante

Audrey Laplante, EBSI

Communications

Stéphanie Grenier, coordonnatrice
Viviane Angers
Isabelle Crépeau

Le profil de l'adhésion 2001

Nombre de membres (en date du 31 mars 2001)

| | |
|-----|------------|
| 106 | Associés |
| 514 | Titulaires |
| 46 | Étudiants |
| 42 | Honoraires |

d) exerce sa profession directement ou indirectement dans le domaine de la bibliothéconomie, des sciences de l'information, des techniques de la documentation ou de l'archivistique, quels que soient son titre ou sa fonction.

Comparatif

| | 2001 (31 mars) | 2000 (31 mars) |
|--------------------------|-------------------|-------------------|
| Associés & Honoraires | 148 | 142 |
| Titulaires | 514 | 481 |
| Étudiants | 46 | 40 |
| Total des membres | 708 | 663 |
| Nouveaux membres | 43 | 30 |

12. Est membre associé, tout bibliothécaire qui à la fois :

a) détient un diplôme ou l'équivalent en bibliothéconomie et sciences de l'information (art. 8a, b de la Loi constituant la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec, 1969, c. 105);

b) est dûment inscrit au registre;

c) est sans emploi ou exerce hors de la province de Québec.

13. Est membre étudiant, tout étudiant inscrit au programme de maîtrise en bibliothéconomie et sciences de l'information d'une université accréditée.

14. Est membre honoraire, tout bibliothécaire ayant pris sa retraite. Ce titre est exclusivement réservé aux membres à la retraite.

Règlements concernant les membres (articles 10 à 14)

10. «La Corporation se compose de membres titulaires, de membres associés, de membres étudiants et de membres honoraires.»

11. Est membre titulaire, tout bibliothécaire professionnel qui à la fois :

a) détient un diplôme ou l'équivalent en bibliothéconomie et sciences de l'information (art. 8a, b de la Loi constituant la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec, 1969, c. 105);

b) est dûment inscrit au registre;

c) exerce sa profession au Québec à temps plein ou partiel;

Les repères de l'année

L'année écoulée a été marquée par le phénomène de fusions d'organismes, de municipalités. Il semble que cette tendance lourde se poursuivra au cours des prochaines années, amenant avec elle un lot de questionnement auquel la Corporation, comme d'autres organismes d'ailleurs, sera confrontée.

Autre tendance lourde pour les prochaines années, la problématique de la relève professionnelle dans de multiples secteurs, à la suite d'un départ massif à la retraite de nombreux bibliothécaires chevronnés, et la nécessité de combler les postes clé par une main-d'œuvre compétente et capable de relever les défis actuels. A cet effet, la CBPQ présentera au congrès annuel 2001 le résultat d'une étude financée par celle-ci et conduite par Réjean Savard, professeur titulaire à l'EBSI, portant sur le nombre de postes évalués à combler dans les prochaines années dans les institutions et bibliothèques du Québec ainsi que les profils recherchés. Ces données devraient servir la CBPQ dans les activités qu'elle choisira de mettre en place pour préparer une relève compétente et adaptée aux besoins identifiés dans l'étude.

Le dossier de la concertation interassociative a suivi son cours durant l'année 2000 avec plusieurs rencontres de consultation auprès des présidents d'associations du domaine documentaire au Québec.

Fusions municipales

En novembre dernier, une lettre a été envoyée à la ministre d'État aux affaires municipales et à la métropole, Madame Louise Harel, afin de signifier à celle-ci les préoccupations des bibliothécaires sur l'impact futur que pourraient avoir les fusions municipales sur le fonctionnement et la gestion des bibliothèques publiques au Québec (copie de la lettre a été acheminée à la ministre de la Culture, la présidente de l'Union des municipalités du Québec et au président de la Fédération québécoise des municipalités).

Une inquiétude a été manifestée plus particulièrement au sujet du nombre de bibliothécaires en poste, déjà insuffisant en comparaison de l'Ontario notamment, et au sujet d'une élimination plus grande encore due aux fusions.

La CBPQ est convaincue que les restructurations municipales en cours au Québec est une occasion offerte de permettre une mise à niveau de l'ensemble des bibliothèques et de combler les inégalités existantes

entre diverses régions en tendant vers des normes de qualité et des ressources professionnelles en nombre suffisant. La publication de cette lettre dans le quotidien *Le Devoir*, a ouvert le débat sur ces enjeux.

Ainsi, la CBPQ et l'ASTED ont apporté leur appui au mémoire rédigé par l'Association des Bibliothèques publiques du Québec, présenté à la Commission parlementaire sur le projet de loi 170. Le mémoire intitulé « La réorganisation municipale: des enjeux de taille pour le réseau des bibliothèques publiques du Québec » identifie cinq enjeux :

- le mode de gestion
- le mode de financement
- le réseautage
- la tarification et l'accessibilité
- la compétence du personnel en place

Le mémoire, déposé en décembre a été suivi de plusieurs consultations en 2001 entre les associations concernées afin de suivre de près l'évolution des comités de transition mis en place pour préparer les regroupements municipaux et, ce, dans le but d'assurer un positionnement stratégique des bibliothèques dans les restructurations à venir.

Projet de loi 160 - Loi concernant la Bibliothèque nationale du Québec et modifiant diverses dispositions législatives

Le 6 décembre, la CBPQ a présenté un mémoire rédigé en réaction au projet de loi 160 visant à fusionner la Bibliothèque nationale du Québec avec la Grande bibliothèque du Québec, à la Commission de la culture de l'Assemblée nationale du Québec.

Dans ce mémoire dont le texte intégral est disponible sur le site Internet, on retrouve les recommandations suivantes:

- que le projet de loi prévoit d'établir une répartition précise et équitable dans la réalisation des mandats de patrimoine et conservation et celui de bibliothèque publique;
- que cet équilibre entre les mandats soit assuré par des enveloppes budgétaires protégées et suffisantes consacrées d'une part à la conservation et à la production de la bibliographie nationale et d'autre part, au service propre à la mission publique;
- que des ressources financières adéquates et suffisantes pour réaliser les deux projets soient garanties et précisées;

Activités 2000-2001

- _ que le Conseil d'administration soit élargi à trois postes de bibliothécaires provenant du milieu public, de l'éducation et de la recherche, afin de mieux représenter les milieux visés par les services de bibliothèques publique et nationale;
- _ que soit maintenue la fréquence minimale annuelle de six réunions pour le Conseil d'administration;
- _ qu'un Comité scientifique soit constitué pour assister le Conseil d'administration;
- _ qu'une structure hybride avec deux sous-directions : Bibliothéconomie - (GBQ) et Conservation, patrimoine- Bibliothécaire national, soit instaurée;
- _ que les postes de président de l'institution et de directeur général soient distincts;
- _ que des mesures soient prises afin d'harmoniser les conditions de travail de tous les employés de la bibliothèque;
- _ que soit maintenue l'embauche de nouveaux professionnels tel que prévu dans le projet initial de la GBQ;
- _ que soit maintenu le nom de la Bibliothèque nationale pour l'édifice de conservation (rue Holt);
- _ que soit accordé un nom de personnage historique ou littéraire au nouveau projet de construction.

Dossier interassociatif

La concertation entre les diverses associations du milieu documentaire au Québec amorcée l'année dernière s'est poursuivie au courant de l'année. Une première rencontre s'est tenue en juin par invitation conjointe ASTED-CBPQ, suivie d'une journée d'étude en octobre ayant pour but de pousser la réflexion sur une démarche de rapprochement associatif. La CBPQ a été étroitement impliquée dans l'organisation de cette journée d'étude, qui a réuni les représentants des conseils d'administration des associations suivantes :

- Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)
- Art Libraries Society of North America / Montreal-Ottawa-Quebec Chapter (ARLIS/MOQ)
- Association des archivistes du Québec (AAQ)

- Association des bibliothécaires du Québec / Quebec Library Association (ABQ/QLA)
- Association du personnel des services documentaires scolaires (APSDS)
- Les Bibliothèques publiques du Québec
- Special Libraries Association - Eastern Canada Chapter (SLA).

Les participants ont retenu trois orientations majeures et quatre valeurs fondamentales:

- Promouvoir la reconnaissance des professions et des milieux documentaires, développer une démarche de valorisation des milieux et mise en relief des succès communs
- Promouvoir la concertation interassociative et mobiliser le milieu dans des actions communes et développer une culture de collaboration
- Positionner les milieux documentaires comme constituant l'interlocuteur auprès des autorités afin de s'exprimer d'une seule voix

Un groupe de travail a été constitué comprenant un représentant de chaque association, la présidente Diane Polnicky assurant la représentation de la CBPQ, qui a pour mandat de préparer un document synthèse et ce dans le respect de l'identité de chacune des associations, proposerait un modèle de regroupement, un plan d'action à court, moyen et long terme. Ce projet devrait être présenté lors de l'assemblée générale en mai 2001.

Programme de formation interassociatif

Ce programme de formation destiné au personnel des bibliothèques publiques et scolaires, est offert grâce à une subvention du ministère de la Culture et des Communications dans le cadre de la Politique du livre et de la lecture. Il a entamé sa deuxième année.

Dans le volet 1 de l'an 2000, la CBPQ a proposé deux activités portant sur la bande dessinée et sur le développement des collections - les périodiques et dans le volet 2- hiver 2001: l'animation culturelle et le marketing des services de la bibliothèque. Ces activités sont offertes dans les différentes régions du Québec et de façon systématique à Montréal, Montérégie, Laurentides, Mauricie et Québec. Plusieurs activités proposées dans le programme de la première année, seront offertes en 2001 à la demande de régions éloignées n'ayant pu en bénéficier auparavant. La desserte de ce programme de formation couvre ainsi l'ensemble du territoire et connaît un grand succès. Rappelons que le programme propose des activités de formation élaborées par diverses associations participantes (ASTED, APSDS, CBPQ).

Bibliothèques scolaires

Une lettre ouverte intitulée : « L'école orpheline de bibliothécaires » a été envoyée au quotidien *Le Devoir* suite à la publication dans ce journal d'un article d'Hervé Foulon, vice-président de l'Association nationale des éditeurs de livres, qui soulignait le triste état des bibliothèques scolaires. Dans sa lettre, la CBPQ a tenu à souligner encore une fois le manque déplorable de ressources professionnels dans les bibliothèques scolaires (avec chiffres à l'appui) et la part grandissante de parents bénévoles. La réforme de l'éducation est une occasion de remédier à cette situation et de mettre en tête des priorités une plus grande présence de personnel professionnel pour la mener à bien.

Politique québécoise de la science et de l'innovation

Dans le cadre du dévoilement de la politique québécoise de la science et de l'innovation, la CBPQ a tenu à informer le ministre de la Recherche, de la Science et de la Technologie, de l'accueil favorable suscité par ce document auprès des bibliothécaires du milieu et par la même occasion rappeler aussi le rôle fondamental que jouent ceux-ci dans la promotion du « Savoir ». Elle propose aussi que l'ensemble des bibliothèques et centres d'information actifs auprès des communautés scientifiques et innovatrices soient mobilisées afin de se regrouper en un imposant réseau d'information à la grandeur du Québec et que les bibliothécaires servent de médiateurs du savoir auprès des différents segments de la société.

Consultation concernant la production du livre adapté

L'Office des personnes handicapées du Québec a entrepris en 2000 une consultation auprès du milieu associé au livre, portant sur le rapport préliminaire du Comité technique interministériel sur le livre adapté « Mieux soutenir le livre adapté : vers un plan d'action ».

La CBPQ a fait parvenir ses commentaires en soulignant notamment la nécessité de mettre à contribution dans ce dossier les professionnels en place qui ont développé une expertise unique et en insistant aussi sur les divers rapports antérieurs rédigés sur cette problématique et qui doivent être pris en compte pour mieux évaluer le dossier du livre adapté. Une rencontre de consultation et d'échange sur ces commentaires est prévue en avril 2001.

Admission à la Corporation des bibliothécaires

Dans le cadre d'une réflexion sur l'évolution de la profession et les changements de programme de maîtrise des écoles de bibliothéconomie et sciences de l'information, un comité ad hoc sur l'admission a été constitué. Celui-ci a tenu à évaluer les diverses facettes de ces changements et leurs incidences sur les critères d'admission à la CBPQ.

Le comité a rencontré les directeurs des deux écoles, (Université de Montréal et McGill University) qui ont présenté en détail les programmes en cours ainsi que les tendances des écoles de formation en Amérique du Nord. Il a aussi pris connaissance de divers documents soumis par ses membres. En conclusion, une recommandation a été faite au Conseil d'administration de la CBPQ afin d'admettre **tous** les diplômés de l'EBSI et de la GSLIS à la Corporation des bibliothécaires et d'informer tous les membres de la CBPQ de cette décision. Cette recommandation a fait l'objet d'une résolution unanime du Conseil d'administration à sa 285^e réunion tenue en mars 2001.

Les relations extérieures

À la découverte de la chaîne du livre

La Corporation des bibliothécaires a collaboré à la publication d'un encart de quatre pages intitulé « À la découverte de la chaîne du livre » publié dans le Cahier spécial de la Francofête 2001. Trois des quatre pages de l'encart étaient consacrées à la présentation du rôle des six acteurs principaux de cette chaîne : l'auteur, l'éditeur, le distributeur, le libraire, le bibliothécaire et le lecteur. Ce cahier a été distribué à 1,1 million d'exemplaires à travers le Québec. Le projet, à l'initiative de l'Association nationale des éditeurs de livres, a fait appel aux associations des distributeurs de livres en français, des libraires du Québec, de l'Union des écrivains et écrivains du Québec et de la CBPQ.

Guide du pouvoir au Québec

La Corporation a publié un encart publicitaire dans le guide du pouvoir 2001, ouvrage de référence utilisé par l'ensemble du milieu gouvernemental, journalistes et cabinets de relations publiques. L'objectif étant de mieux faire connaître aux instances politiques le rôle de porte-parole des bibliothécaires qu'est la Corporation.

Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec

Le porte-parole des bibliothécaires au Québec depuis 1969.

Pour répondre aux besoins d'**information** de plus en plus complexes.

Plus de 700 professionnels en exercice dans tous les secteurs d'activité : entreprises, municipalités, éducation, agences gouvernementales.

514-845-3327
www.cbpq.qc.ca

Observatoire de la culture et des communications

La Corporation a délégué un représentant du Conseil d'administration, Réjean Savard, à la première réunion du comité consultatif «Livre, littérature et bibliothèques». Ce comité a pour mandat de traiter en priorité du prix du livre en regard des bibliothèques et poursuivra ces rencontres à laquelle participera le délégué de la CBPQ.

Écoles de bibliothéconomie et des sciences de l'information

À la rentrée universitaire, il est coutume de rencontrer les étudiants de première année de l'EBSI, Université de Montréal, afin de les sensibiliser au mandat unique de la CBPQ, et à son code de déontologie, ce qui eut lieu en octobre dernier.

La rencontre annuelle avec le Advisory Council de la GSLIS, McGill University, a aussi permis à la déléguée de la CBPQ de sensibiliser le comité aux enjeux de la relève professionnelle et le rôle complémentaire aux associations que pourrait jouer l'école dans ce dossier d'intérêt commun. La présidente de la CBPQ représente la Corporation et la profession à un comité ad hoc constitué par la GSLIS dans le cadre du renouvellement de l'accréditation de l'école en 2002.

Les services aux membres

La formation continue

Le programme 2000-2001 était particulièrement riche en contenu avec 11 activités et un séminaire de trois jours. Cette programmation alliait à la fois des thématiques de gestion à celles des technologies. Deux des activités du programme offertes à Québec ont toutefois dû être annulées faute de participants ainsi que le séminaire de 3 jours à Montréal. Par contre, deux autres activités ont été répétées dû au grand nombre de participants.

Thèmes 2000-2001

- La gestion de projets
- Comment faire face à des clientèles difficiles et à un contexte de tension
- Le point sur le livre électronique
- La Norme Z39.50
- L'évaluation du personnel - la nouvelle gestion de la performance
- Les publications officielles du Québec
- La gestion des documents - une mise à jour
- Le gestionnaire et la négociation
- Les publications officielles du Canada et Statistique Canada
- La gestion des connaissances - les métadonnées.

Suite au succès de participation, la CBPQ peut conclure qu'elle répond bien par l'éventail de ses cours aux demandes du milieu documentaire professionnel.

Activités 2000-2001

Congrès 2000

Le 31^e congrès annuel a réuni près de 150 participants à la maison du citoyen à Hull sous le thème : « Le client : moteur du changement ». Le congrès, sous la présidence de Pierre Tessier, a proposé une vingtaine de thématiques traitées en conférence, ateliers ou tables-rondes.

Parmi les conférenciers invités : les directeurs des deux grandes institutions nationales soit Roch Carrier, administrateur général de la Bibliothèque nationale du Canada et Lise Bissonnette, présidente-directrice de la Grande bibliothèque du Québec, Tania Saba, professeure à l'École des relations industrielles de l'Université de Montréal, Yves Lirette et André Desnoyers, économistes à Développement des ressources humaines du Canada, Patrick Beaudin, directeur général de la Société pour la promotion de la Science.

La soirée divertissement s'est tenue dans le décor enchanteur du Musée canadien des civilisations, animée par un crieur professionnel.

Publications promotionnelles

Le comité des communications, sous la présidence de Stéphanie Grenier, a consacré toute son énergie à finaliser deux projets entrepris en 2000 : une pochette à volets multiples visant à faire connaître la profession de bibliothécaire moderne ainsi qu'un guide des médias destiné à promouvoir les expertises du milieu en matière d'information documentaire. Ce guide sera d'une grande utilité pour les chercheurs des divers médias. La collecte des données du guide étant terminée, celui-ci sera accessible en-ligne sur le site de la CBPQ au courant de l'année. Quant à la pochette, elle est à l'étape des dernières corrections avant l'impression.

Publications régulières

La revue **Argus**, publiée trois fois l'an a consacré le volume 29 aux sujets suivants :

- La production scientifique québécoise : mesure basée sur la BRSQ
- La fourniture de documents électroniques sans médiation et subventionnée à l'Université McGill....
- Le Dublin Core, un exemple de métadonnées
- Un système de gestion automatique des pages thématiques des ressources choisies au réseau Internet
- Les bibliothèques des collèges d'enseignement général et professionnel du Québec (1976-1999)
- La mesure de la performance des bibliothèques publiques au Québec

- Toup'tilitou, programme d'éveil à la lecture et à l'écrit des enfants de 0 à 5 ans
- La bibliothèque Armand Frappier : un partenariat réussi

De plus, des comptes rendus de livres et des chroniques complétaient ce volume, le dernier présidé par Denis Levasseur.

Corpo Clip - Bulletin de nouvelles publié 4 fois l'an et accessible en ligne en plein texte sur le site de la CBPQ.

Rabais en librairies

Grâce à une négociation annuelle de la CBPQ, les membres de la CBPQ bénéficient de rabais allant de 10% - 30% chez les librairies participantes pour leurs achats personnels. Plus de 27 libraires à travers le Québec participe à ce projet.

L'emploi

La répartition des offres d'emploi reçues au cours de l'année et diffusées aux membres dans la banque d'emploi offre un reflet des besoins actuels du marché de l'emploi.

Offres 2000-2001

109

Offres 1999-2000

76

Répartition par secteur d'activités :

| | |
|--|----|
| Spécialisé et agences gouvernementales | 33 |
| Municipal | 27 |
| Universitaire | 24 |
| Entreprise privée | 18 |
| Collégial | 7 |

Répartition géographique :

| | |
|---------------------------------|----|
| Montréal et région périphérique | 69 |
| Nouveau-Brunswick | 8 |
| Ontario | 6 |
| Québec | 5 |
| Ouataouais | 5 |
| Estrie | 5 |
| Mauricie | 4 |
| Manitoba | 3 |
| Lanaudière | 1 |
| Terre-Neuve | 1 |
| Île-du-Prince-Edward | 1 |
| Étranger | 1 |

Emploi temporaire ou à durée limitée 30

Emploi à temps partiel 8

Postes de direction ou chef de service 20